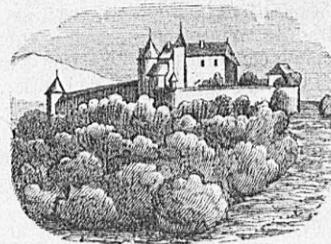




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
Lettres et argents franco.

Toutes les Annonces quelconques, même celles de provenance étrangère au canton, doivent être adressées au Bureau du journal.

êts hypothécaires
deux tiers de la valeur des im-
J'ai dans ce moment plusieurs
placés en premier rang.
ANDREY, notaire.

AVIS.
de **CONCIERGE** du *Cercle*
Métiers à Bulle, pour y en-
Avril prochain, est mise au
Le cahier des charges est à
tion des postulants chez M.
Directeur, Président du dit
inscriptions devront être dé-
écrit, au Bureau du Prési-
ommé d'ici au 16 Février cou-
sivement. Elles devront être
nées de cautionnements régu-
s et signés, offerts par les pos-

e 25 Janvier 1884.
Au nom de la Commission :
Le Secrétaire,
A. MIVROZ.

ait de Présure.
(Produit Danois)
leur qui existe, surtout re-
e par son riche rendement, par
ité constante et par son bon
Un litre suffit pour coaguler
0,000 litres de lait écrémé.

t pour beurre et pour
fromage.
ement recommandé pour les
fromages destinés à l'expor-
réparation nouvelle, composi-
saine et la plus propre, em-
s économique.
positaire :
Charles LAPP,
Droguiste à Fribourg.

A LOUER
ement de 1^{er} étage, neuf, com-
3 chambres, cuisine, cave et
[616
sser au bureau du journal.

Pour l'Amérique
réguliers. Magnifiques vapeurs-
nçais. Prix réduits. Traitement
par la Société d'Emigration
mandée
MMEL & C^{ie} à Bâle
ents autorisés : **MM. Emile Ruf-**
ausanne et César Schmidt à
sation avantageuse dans le Ken-
c.
des brochures gratis.

n demande
des **Actions du Crédit Grué-**
le la **Banque populaire de la**
sser au bureau du journal qui
[717

ne jeune fille
e désire se placer pour faire
mbres et coudre. — Prétention
modeste. [739
gnements au bureau du journal.

AVIS
fabricants de fromages.
ctor Sallin, 10, bd. Liberté, à
e, ayant un grand débouché pour
tion des fromages gras, demi-
nagres, se charge de la vente
produits à des conditions très
euses. Paiement moitié comp-
ception; le solde après la vente.
(H 8350 X) [567

ie de la *Gruyère*. Gérant: Ch. Mon-

Nous prions nos abonnés
de bien vouloir faire honneur
aux cartes de remboursement que
nous prenons sur eux.
Ceux, à qui ce mode de paiement
ne conviendrait pas, sont priés de
nous en aviser immédiatement.

BULLE, le 15 Février 1884.

Encore les décapitations civiques.

Nous n'avons pas d'illusion à nous faire. Cette plate majorité, ces batraciens du marais gouvernemental, cet exécutif à la dévotion des Saint-Just et des Barras du No 13, ont bien trop d'autres préoccupations, pour entendre les doléances du peuple et nos revendications.

Il semblerait cependant qu'après les sanglants coups de cravache dont la rude main de M. le député Marmier les a cinglés, ces malheureux dussent encore être tout palpitants de la salutaire frayeur démocratique.

Plus d'une fois déjà, la *Gruyère* s'était levée contre les abus dont se rendent complices les tribunaux et les employés de l'ordre administratif, en privant, ou faisant priver arbitrairement des citoyens de leurs droits d'électeurs.

Tantôt c'était l'arme de l'article 324 du code pénal que l'on brandissait pour exécuter les citoyens qui avaient tant seulement commis l'imprudence de plaisanter avec un fonctionnaire de l'Etat. « Outrage à l'Autorité », disait-on. « Cinq années de privation de droits civiques ». La victime, naturellement, était toujours un adversaire politique. Comment supposer du reste que nos tribunaux, ces corps de garde de l'armée du salut libertard, qui sont exclusivement peuplés de tortionnaires politiques, puissent s'abstenir, lorsque l'occasion s'en présente, du bonheur de supprimer un suffrage hostile. En voilà encore un qui

pendant cinq ans ne nous gênera plus, ne votera plus contre nous, doivent-ils se dire. Et ils s'en vont, la conscience tranquille, rassurés sur les destinées de l'Etat, c'est-à-dire les leurs.

Le célèbre délit d'outrage à l'autorité et le non moins célèbre article 324 du code pénal ne sont malheureusement pas les seules sagaies empoisonnées dont se servent les zélés de l'armée du salut libertard. Jeter dans la honte et la faillite les débiteurs du fisc, et du même coup les décapiter de leurs droits civiques, leur est devenu aussi un procédé favori. L'Etat libertard a ainsi deux guillotines à son service, l'exécution des citoyens par l'article 324 du code pénal et leur décapitation par la faillite.

Dans un pays de suffrage universel, de république, le souverain, c'est le peuple.

Or, le peuple c'est l'ensemble des individus qu'on appelle électeurs. Exécuter un électeur, c'est donc supprimer une partie du souverain. Aussi, les droits civiques, essentiellement celui d'électeur dans les pays de régime représentatif, constituent-ils pour les citoyens un apanage sacré. Ce sont des droits primordiaux, des droits constitutionnels auxquels il ne doit être porté atteinte que dans des cas d'absolue nécessité, car la société, l'Etat, qui n'est qu'un composé de l'ensemble des citoyens, n'a pas qualité pour dénier à un seul individu ce droit primordial, constitutionnel et sacré. L'addition de mille suffrages ne fait pas que, prises isolément, ces mille unités valent plus en théorie qu'une seule unité, un seul suffrage opposé. C'est dire que le droit d'un seul électeur est aussi respectable, en soi et théoriquement, que le même droit affirmé par mille autres électeurs.

La démocratie a donc le devoir rigoureux d'invigiler à ce que les droits de tous les électeurs soient protégés. Dans une démocratie, le peuple se doit impérieusement à lui-même de ne pas permettre que, sans nécessité absolue, on prive un seul de ses enfants du droit d'électeur, qu'on décapite le souverain collectif en exécutant les individus les uns après les autres.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE CHASSEUR DE MARMOTTES.

III.
Terreurs.
(Suite.)

— Oh! croyez-en mes larmes à la vue de mon frère, s'écria Guillaume avec entrainement; croyez-en ma douleur en me retrouvant avec ces hommes probes et laborieux dont le souvenir ne s'est jamais effacé de mon cœur! Je le sens, le spectacle de leur misère si courageusement supportée me donnera de l'ardeur au bien... Permettez-moi donc d'essayer de cette existence humble et obscure.
— Il est bien tard pour changer de vie, dit le docteur avec un air de doute; et si tu commettais quelque nouveau crime?... Non, je ne puis garder un pareil secret.
Guillaume se leva et se dressa de toute sa hauteur devant son impitoyable interlocuteur.
— Pourquoi pas? dit-il d'une voix sombre.

L'honnête docteur laissa tomber sa tabatière qu'il tenait en ce moment. L'accent de Guillaume l'avait épouvanté. La prière l'avait trouvé impassible; il hésita devant la menace.
— Allons, allons, reprit-il avec une tranquillité affectée, je ne veux pas te pousser au désespoir. Tu le sais, je pars à l'instant pour Turin; dans quinze jours je serai de retour ici: c'est tout le temps nécessaire pour recevoir une réponse de Paris. Si les renseignements que je vais demander sont en ta faveur, je te promets le silence; sinon...
— Il me faut votre silence dans tous les cas!
— Misérable! s'écria le docteur.
— Qui insulte mon frère? dit une voix grave et irritée.
Les deux interlocuteurs tressaillèrent: c'était Gaëtan qui venait d'entrer; il tenait à la main un petit paquet qu'il laissa tomber en s'approchant de Guillaume.
— Frère, lui dit-il d'un ton brusque en le regardant en face, est-ce l'usage dans les villes où tu as vécu de se laisser dire de semblables injures sans y répondre?
Guillaume resta muet.
— Si vous saviez... s'écria le docteur.
— Silence! reprit Gaëtan; eh bien! quand mon frère aurait été réduit par la misère à servir un maître, quand il se serait dégradé à prendre une livrée pour avoir du pain, est-ce à vous qu'il doit compte de son malheur?
Le botaniste secoua la tête comme pour faire entendre que la domesticité n'était pas une dégradation à ses yeux; mais un geste vif et énergique de Guillaume l'arrêta encore.
— Ce sont ses affaires, dit-il en se préparant à partir.
Gaëtan alla ramasser le paquet et le remit à Guillaume.

Qu'un créancier ordinaire, maintenant que la Constitution fédérale a aboli la contrainte par corps, soit le capiatis, se permette la cruelle et barbare satisfaction, ne trouvant pas de biens chez son débiteur pour se payer, de le faire mettre en faillite, c'est déjà une vengeance inutile, une espèce de capiatis, une contrainte par corps morale que la loi ne devrait pas tolérer.

L'on s'explique que quelquefois le créancier qui a été trompé puisse nourrir de la haine contre son débiteur, l'on comprend sa soif de vengeance.

Mais ce que l'on ne peut pas s'expliquer, ce qui est impardonnable, injustifiable, barbare, honteux, ce qui constitue un crime contre la démocratie, c'est que la société, l'Etat, cette émanation du souverain, du peuple, de tout le monde, de nous-mêmes, se mette en besogne de supprimer les électeurs, de faire ce qui serait blâmé de la part d'un créancier vindicatif, par la voie de la faillite.

Si nous avions à Fribourg une assemblée de représentants du peuple qui mérite ce nom, il y a longtemps qu'une interpellation adressée au gouvernement qui siège à la chancellerie aurait mis fin à l'abus qui tend à se perpétuer.

CONFÉDÉRATION

Militaire. — Dans la récente réunion des divisionnaires et chefs d'armes, on a discuté la question du recrutement. Il a été décidé que dorénavant les corps combattants auraient le pas pour le recrutement sur les corps non-combattants (administration, troupes sanitaires.)

Corps diplomatique. — Le corps diplomatique de la ville fédérale va, paraît-il, s'augmenter d'un nouveau ministre, José Sanchez de Bustamante, accrédité auprès de la Confédération par la République argentine.

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral annonce que le traité italo-suisse et le traité d'extradition hispano-suisse sont entrés en vigueur le 1^{er} février.

— Je suis venu en toute hâte de Termignon pour tenir ma promesse à ce voyageur... Voici tes effets; ce soir nous nous reverrons. — Puis il ajouta en se tournant vers le savant: — Je vous attends.
Le docteur prit son bâton de voyage et le suivit.
— Je vous accompagnerai, s'écria Guillaume avec empressement.
— Frère, tu étais si fatigué ce matin que tu ne pouvais, disais-tu, faire un pas hors de la cabane.
— Gaëtan, je suis impatient de revoir les lieux que nous avons parcourus ensemble dans notre enfance... j'ai oublié ma fatigue.
— La vie est longue, et tu dois la passer désormais tout entière ici; nous aurons du temps pour parcourir les montagnes.
— Gaëtan, je voulais, après une si longue absence, me trouver le plus longtemps possible auprès de toi.
— Hypocrite! murmura le docteur.
Mais Gaëtan serra vivement la main de son frère en lui disant:
— A ce soir.
En descendant l'escalier, Guillaume trouva un moment pour glisser à l'oreille du docteur:
— Un homme sans ressource et sans espérance peut tout pour se venger.
Le botaniste, intimidé, se rapprocha du guide. Bientôt ils se mirent en route, précédés par le petit mulet qui avait pris seul et gaillardement le chemin de la montagne en faisant sonner ses grelots. Guillaume les accompagna jusqu'à

Conseil national. — M. Geilinger, président de la ville de Winterthour, a été choisi définitivement comme candidat pour l'élection d'un conseiller national en remplacement de M. Bleuler.

M. le lieutenant-colonel de la Rive est nommé instructeur d'infanterie de première classe; il sera placé sous les ordres directs de l'instructeur en chef.

Consulat. — L'exequatur est accordé à M. Carlo Fumagalli comme vice-consul italien à Lugano.

Berne. — Il y a quelques jours, le marchand de bétail Fritz Bircher, de Kanderbrugg, alla à Frutigen et y préleva à la Caisse d'épargne une certaine somme, avec laquelle il se rendit, en passant par la Gemmi, dans le Valais pour y acheter du bétail. Quelques jours après, un boucher trouva, sur le côté valaisien de la Gemmi, un homme mort, dont l'identité avec Fritz Bircher a été constatée depuis. Il y a tout lieu de croire qu'en route Bircher a été assassiné et dépouillé de son argent par un malfaiteur du genre de Locher.

— Dans l'Emmenthal, les femmes s'exercent au tir tout comme les hommes. Elles auront leur grand tir annuel le 11 et le 12 mai prochain.

Zurich. — L'épidémie de petite vérole qui sévit dans le canton de Zurich a renversé toutes les belles théories des adversaires de la vaccine obligatoire. La population, vis-à-vis du danger, a complètement changé d'opinion. Chacun se hâte de se faire vacciner. C'est ainsi qu'aux vaccinations publiques qui se font à l'école vétérinaire, il y a eu tous ces jours tant de monde que l'on a dû renvoyer plusieurs personnes.

Soleure. — Le comité central de la Société des carabiniers suisses a siégé pendant plusieurs jours à Soleure. Il s'est occupé des réclamations relatives au tir fédéral de Lugano, portant sur la valeur des prix en nature, qui donnent lieu à certaines injustices. Aussi le comité a-t-il décidé de proposer pour le prochain tir fédéral d'affecter tous les prix en nature à deux cibles seulement.

Jusqu'à ce jour, deux cantons ont demandé le tir fédéral, Berne et Genève. Une assemblée tenue à Lucerne a décidé de le demander aussi, mais la nouvelle n'est pas officielle. Cette demande serait subordonnée au renvoi du tir en 1886 au lieu de 1885, pour le faire coïncider avec la célébration du 5^e centenaire de la bataille de Sempach.

Comme le comité ne peut prendre de décision avant la fin du mois d'avril, la question reste en suspens jusqu'à cette époque.

L'assemblée générale annuelle des délégués aura lieu le 16 mars à Soleure: elle aura à délibérer sur une révision du plan de tir fédéral, dont les bases actuelles sont reconnues défectueuses.

La Société fédérale compte actuellement 158 sections représentant un chiffre de 7,727 membres. Sa fortune s'élève à 48.000 fr.

Grisons. — Le comité de la fête fédérale de gymnastique, qui doit se célébrer à Coire cette année, a décidé de faire éclairer à la lumière électrique la cantine ainsi que la place de fête et a confié l'installation de ce service à MM. Versel et C^o.

— D'affreux vauriens se sont attaqués à la colonne météorologique de Coire. Ils ont brisé baromètre et thermomètre et, en général, tous les appareils de la colonne.

Thurgovie. — Il serait bien difficile de citer dans les annales de la tolérance religieuse, un fait

plus réjouissant que celui qui s'est produit au Nouvel-An dans une paroisse mixte de ce canton. L'église est commune aux deux cultes, le pasteur et le curé sont deux anciens amis et camarades d'école, vivant ensemble dans la meilleure intelligence. Aux environs des fêtes du renouvellement d'année, le pasteur tomba malade; il lui était impossible de se faire remplacer et il se voyait dans la dure nécessité de devoir laisser sa paroisse sans service divin du jour de l'an. Son ami le curé vint lui faire visite et apprenant la cause de son chagrin, il lui proposa, mi-sérieux, mi-plaisant, de remplir son office pour lui. L'offre fut acceptée et le bon curé, après avoir célébré sa messe, monta bravement en chaire, à la place de son collègue protestant. Il fit un superbe sermon sur le texte: «Aimez-vous les uns les autres.»

Vaud. — Lausanne se prépare à célébrer cet été, dans la première quinzaine de juillet, le trente-unième festival de la Société helvétique de musique. Il y aura trois jours de concert. Dans les deux premiers seront exécutés le *Samson*, de Handel, et la légende de *Ste-Elisabeth*, de Liszt, par une masse de 500 exécutants, chœur et orchestre. L'artiste qui sera chargée de la partie de *Ste-Elisabeth* est, de toutes les cantatrices, celle qui s'est le plus parfaitement identifiée avec la pensée du compositeur. Le baryton sera probablement un jeune artiste genevois qui promet de prendre rang, du premier coup, parmi les célébrités. Le troisième jour sera consacré à l'audition de pièces détachées.

Valais. — La petite vérole s'est déclarée à Loèche-Ville. L'autorité a pris des mesures sévères et énergiques; elle a ordonné entre autres la revaccination de toute la population.

Neuchâtel. — Un comité est en voie de se constituer à la Chaux-de-Fonds pour s'occuper de la question de la crémation. La première question qui s'imposera à son attention sera de demander aux Chambres l'élaboration d'un acte législatif permettant aux cantons et municipalités d'introduire la crémation des cadavres.

CANTON DE FRIBOURG

Bulle, 12 février 1884.

La bonne presse.

Depuis quelques semaines les crachoirs de la bonne presse, *Ami du Peuple*, *Fribourgeois*, redoublent de zèle dans leur système favori des personnalités et des insultes; MM. Jules Glasson, Morard, Gillard, avocats, Jacquet, conseiller national, ont tour à tour l'honneur d'être baffoués par ces Don Quichotte du bon ton. Loin de nous la pensée de vouloir prendre la défense des honorables citoyens qu'on cherche à dénigrer, car ils n'en ont pas besoin, et dédaignent eux-mêmes de répondre à ces mesquineries; mais nous tenons à relever le fait et à signaler une fois de plus les nobles procédés de la bonne presse. Ont-ils bonne grâce, ces pygmées du N° 13, de critiquer le physique et le moral de leurs adversaires politiques, de tourner en dérision le stoïcisme de M. Jacquet, ses vertus et son patriotisme! Quel est donc le tépelet qui pourrait affronter la comparaison avec un homme aussi éminent que M. Jacquet? Certes, il y a peu de magistrats dans notre canton dont l'activité, l'intégrité, le dévouement à son pays, la vie privée et publique, la piété soient aussi irréprochables. Si le grandissime Philipona qui rédige l'*Ami* ne connaît pas M. Jacquet, qu'il vienne dans la Gruyère, et il pourra se convaincre que ses vertus n'existent pas seulement en étiquette

— Tu ne manges pas? lui dit-il; n'est-ce pas que ce pain est bien dur et bien noir, cette eau bien fade, ce repas bien frugal? Comment pourras-tu supporter un semblable ordinaire, toi, habitué aux mets savoureux, aux boissons fortifiantes? Et quand on songe, frère, que les criminels en France sont mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés que nous!

L'autre frémit, et son regard alla chercher la pensée du chasseur jusqu'au fond de l'âme. Aucun sentiment ne se trahit sur la figure de Gaëtan; il reprit avec indifférence, en avalant une gorgée d'eau dans sa coupe en bois:

— Comme tu le disais hier, Guillaume, heureux ceux qui n'ont à souffrir que de la faim, du froid et de la misère!

— Il sait tout! pensa Guillaume: comment ne m'a-t-il pas encore tué ou chassé de cette chaumière où ma mère est morte?

IV.

L'avalanche.

Guillaume Carlotto, comme on a pu le voir, n'était pas radicalement mauvais. Ses erreurs, ses crimes même tenaient surtout au milieu social où il avait vécu jusque-là. A Paris, dans une sphère d'oisiveté, de luxe et de vices, le Savoyard pervers eût été exposé peut-être aux rechutes coupables; mais à Lans-le-Bourg, dans les gorges du mont Cenis, au milieu de ses souvenirs d'enfance, de ces montagnards pauvres ignorants, demi-nus, à côté de ce frère si simple et si grand à la fois, une révolution pouvait s'opérer dans ses idées et dans

sa conduite. Il ne fallait donc pas désespérer de lui si, au moment où sa nature, naturellement droite, livrait bataille à des habitudes mauvaises, une terrible révélation ne venait le rejeter violemment dans le mal.

C'était sans doute la possibilité d'une telle conversion qui avait décidé Gaëtan à garder le silence sur les aveux du docteur, si toutefois le docteur avait fait des aveux, car rien encore ne confirmait positivement les soupçons de Guillaume. Les manières du chasseur étaient affectueuses, quoique réservées. Jamais d'aigreur dans ses paroles, jamais d'allusion à un passé funeste. Son frère lui tenait compte de cette discrétion, et par un consentement tacite ils ne se questionnaient jamais l'un l'autre sur leurs espérances ou leurs craintes. Cependant ils voyaient approcher avec un intérêt égal le jour prescrit pour le retour du docteur. Guillaume devenait sombre, inquiet; Gaëtan, mystérieux, observateur.

Ces deux Carlotto passèrent ainsi les premiers temps de leur réunion. Guillaume n'avait pas encore choisi d'occupation fixe. Une carabine sur l'épaule, il suivait Gaëtan dans ses excursions, et il essayait de surprendre les chamois sur les rochers, tandis que son frère s'occupait à tendre ses trappes autour des tanières à marmottes.

— A quoi te sert cette arme? disait Gaëtan avec un sourire soupçonneux quand il le voyait revenir toujours le carnier vide.

— J'exerce mes forces, répondait Guillaume; je veux pouvoir te remplacer au besoin.

(A suivre.)

comme chez les mannequins du N° 13. Mais il s'agit bien, vraiment, d'arracher l'aveu d'une vérité à des hommes qui ont le parti pris du dénigrement; il ne s'agit pas non plus de faire ni l'éloge de l'un des citoyens les plus distingués de notre canton (sa modestie nous le défendrait), mais uniquement de signaler une fois de plus le système-odieux de nos pharisiens qui consiste à jeter leur bavé sur tout ce qu'il y a de plus respectable. Ils ont bien insulté les évêques et les archevêques, pourquoi pas aussi M. Jacquet?

Mettra-t-on bientôt un terme à cette politique ignoble, à ce dévergondage sans exemple?

Série de combles.

1. Les députés Théraulaz et Corpataux s'occupant de sortir notre canton du 24^e rang pour l'instruction publique, manifestent des craintes sur l'excès d'instruction qui pourrait se produire chez nous! (La prudence est la mère des vertus.)

2. Il y a trois mois, M. Corpataux demandait le renvoi de la nomination du chancelier, disant que ce délai était tout à l'avantage de ce fonctionnaire. En effet, car le susdit député vient de déposer une motion tendant à supprimer maintenant le poste même de chancelier.

3. Au moment où le N° 13 dégomme avec fureur les derniers employés bienpublicards, ses journaux démentent le fait en disant avec leur grand maître Vuilliot: «Nous ne songeons pas aux formes mobiles et changeantes de la société, nous songeons à ses bases éternelles»!!

La Société fribourgeoise des fromagers fera donner une conférence dimanche prochain, 17 courant, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de Grandvillard, sur les matières suivantes:

- 1° Récréations économiques.
- 2° Questions agricoles.
- 3° Cautionnement, engagement des domestiques, locations d'immeubles, soit les différences existant entre le code fédéral des obligations et les lois fribourgeoises à ce sujet. (Communiqué) Le Comité.

De la Veveyse, 10 février 1884.

L'Idolâtrie.

(Suite.)

Tout est commun chez les Purs. Lisez tous leurs journaux, le même sentiment dicte toute la politique, *Soussens dans la Liberté*, *Flamboyant dans l'Ami*, *Progin*, *Thorin*, *Morard et Cie. dans le Crachoir*. Partout on trouve: *Leil pour œil, dent pour dent*. Partout les Purs ont des créatures à adorer, des fils à exploiter. Leur plus grand soin est de dissimuler sous le voile qu'a jeté sur leurs faces un clergé fasciné par des semblants de vertu, les iniquités de leur vie privée. Nous ne ferons point des excursions dans ce domaine là, nous leur laissons avec bonheur ce triste rôle. Flamboyant, en particulier, semble avoir reçu de son Seigneur et Maître, le pouvoir divin de scruter les reins et les consciences. Il nous en donne, dans l'*Ami*, N° 16, de l'année courante, un exemple qui restera le chef-d'œuvre de ses productions épistolaires. C'est un échantillon qui donne la mesure de son style, de son esprit, de sa religion et de sa charité. Le Collège électoral doit être flatté de lui avoir confié la balance de Thémis et Balthazar doit glorifier Dieu d'avoir patronné une telle candidature. Mais peu importe la gloire de Dieu quand il s'agit des Purs; peu importe le salut des âmes quand il s'agit de garantir les privilèges qu'on a promissés à la caste régnante; peu importe le sort des Ismaélites pourvu que l'on soit en possession de la Terre

sa conduite. Il ne fallait donc pas désespérer de lui si, au moment où sa nature, naturellement droite, livrait bataille à des habitudes mauvaises, une terrible révélation ne venait le rejeter violemment dans le mal.

C'était sans doute la possibilité d'une telle conversion qui avait décidé Gaëtan à garder le silence sur les aveux du docteur, si toutefois le docteur avait fait des aveux, car rien encore ne confirmait positivement les soupçons de Guillaume. Les manières du chasseur étaient affectueuses, quoique réservées. Jamais d'aigreur dans ses paroles, jamais d'allusion à un passé funeste. Son frère lui tenait compte de cette discrétion, et par un consentement tacite ils ne se questionnaient jamais l'un l'autre sur leurs espérances ou leurs craintes. Cependant ils voyaient approcher avec un intérêt égal le jour prescrit pour le retour du docteur. Guillaume devenait sombre, inquiet; Gaëtan, mystérieux, observateur.

Ces deux Carlotto passèrent ainsi les premiers temps de leur réunion. Guillaume n'avait pas encore choisi d'occupation fixe. Une carabine sur l'épaule, il suivait Gaëtan dans ses excursions, et il essayait de surprendre les chamois sur les rochers, tandis que son frère s'occupait à tendre ses trappes autour des tanières à marmottes.

— A quoi te sert cette arme? disait Gaëtan avec un sourire soupçonneux quand il le voyait revenir toujours le carnier vide.

— J'exerce mes forces, répondait Guillaume; je veux pouvoir te remplacer au besoin.

(A suivre.)

la cabane; là, Gaëtan le congédia de nouveau par un signe amical, et les voyageurs reprirent leur chemin.

Mais Guillaume, au lieu de rentrer, les suivit des yeux avec anxiété. Gaëtan marchait quelques pas en avant du docteur, occupé à herboriser le long de la grande route. L'un et l'autre se retournaient fréquemment; ce regard toujours fixé sur eux semblait leur causer une sorte de malaise. Guillaume grimpa péniblement sur le rocher qui, la veille, avait servi d'observatoire à Janvier; les voyageurs, qu'il avait perdus de vue, se montrèrent de nouveau à une rampe; ils étaient toujours à la même distance l'un de l'autre. Enfin, ils devinrent comme des points noirs dans l'éloignement, et ils disparurent tout à fait derrière un rideau de sapins.

Alors Guillaume se laissa tomber sur la bruyère sèche dont le rocher était couvert, et il murmura:

— Il a peur; j'ai quinze jours à moi.

Le soir, quand Gaëtan, épuisé de fatigue, revint à la cabane, il trouva son frère disposant sur la table le pain, l'eau et le morceau de chamois qui devaient composer tout le repas, car on buvait seulement du vin aux grandes fêtes, ou dans les occasions solennelles comme celles de la veille. Le guide, après avoir touché la main de son frère, s'assit sur un escabeau et se mit à souper en silence. Guillaume l'observait à la dérobée.

— Eh bien, ce voyageur? demanda-t-il enfin.

— Il est à l'hospice du mont Cenis.

— Il ne t'a rien dit?

— Rien.

Il y eut un nouveau silence. Gaëtan remarqua que Guillaume ne prenait pas de nourriture.

promise. F
supposer à
ne point s
découverte
chandise l
tées, et la
aux sienne
de Balthas
Dès les
dité nouv
cution con
Flamboyar
ses lois, l
dans l'atte
prostration
gouvernem
lut et le
mission à
fit son maj
du temple
C'est lui
et qui met
ministres,
de vinaigr
mais Flam
tôt mis à
n'on trait q
du royau
Balthaz
sont pas t
deur de le
facilement
puissent a
S'ils parler
les qui ne
gouvernem
lesquelles
pect.

Ce chap
est fécond
fils soumis
répertoire
sujets indé
yeux des
thazar, de
ront pas
quivoque,
qui démon
tion de l'a
que la pop
crise la pl
qui, oubli
le chef d'u
d'un hom
mais indé
brigands,
des ignora
et tempore
mination.

Pour ne
effets de la
jour'hui
On attend
Sébast, il
chaud des
l'étang gl
fois consé
cette majo
châtelois,
mer que l
de la pop
droit et b
pour minist
et pour im

P. S. C
de même
la reine de
tel-St-Deni
du Grand
des bâtime
très compl

Problème n
Cercle
avant
Actif de
vette = D
Problème
la soustr
Diviser l
mes inéga
Prière de
correct, la
Peuple, le
gratis la tr

nequins du N° 13. Mais il s'agit
racher l'aveu d'une vérité à des
parti pris du dénigrement; il ne
de faire ni l'éloge de l'un des ci-
gués de notre canton (sa modes-
t), mais uniquement de signaler
système-odieux de nos pharisiens
leur bavé sur tout ce qu'il y a de
ont bien insulté les évêques et
rquoi pas aussi M. Jacquet ?
st un terme à cette politique
ondage sans exemple ?

Le de combles.

Théaulaz et Corpataux s'occupant
n du 24° rang pour l'instruction
t des craintes sur l'excès d'ins-
se produire chez nous ! (La prus-
vertus.)

ois, M. Corpataux demandait le
ion du chancelier, disant que ce
avantage de ce fonctionnaire. En
député vient de déposer une mo-
primer maintenant le poste même

le N° 13 dégomme avec fureur
és bienpublicards, ses journaux
disant avec leur grand maître
songeons pas aux formes mobiles
a société. nous songeons à ses

oise des fromagers fera donner
nche prochain, 17 courant, dès
rès-midi, à l'auberge de Grand-
res suivantes :

onomiques.
oles.
engagement des domestiques,
eubles, soit les différences exis-
de fédéral des obligations et les
es à ce sujet. (Communiqué)
Le Comité.

la Veveyse, 10 février 1884.

Idolâtrie.

(Suite.)
chez les Purs. Lisez tous leurs
ntiment dicte toute la politique,
berté, *Flamboyant dans l'Ami*,
ard et Cie. dans le *Crachoir*. *Par-*
œil, dent pour dent. Partout les
s à adorer, des filons à exploiter.
st de dissimuler sous le voile qu'a
un clergé fasciné par des sem-
iautés de leur vie privée. Nous
excursions dans ce domaine là,
ec bonheur ce triste rôle. Flam-
er, semble avoir reçu de son Sei-
ouvoir divin de scruter les reins et
s en donne, dans *l'Ami*, N° 16, de
xemple qui restera le chef-d'œu-
épistolaires. C'est un échantillon
le son style, de son esprit, de sa
té. Le Collège électoral doit être
fié la balance de Thémis et Bal-
Dieu d'avoir patronné une telle
importe la gloire de Dieu quand
eu importe le salut des âmes
ntir les privilèges qu'on a promis
peu importe le sort des Ismaé-
soit en possession de la Terre

t donc pas désespérer de lui si, au
surellement droite, livrait bataille à
e terrible révélation ne venait le
e mal.

ossibilité d'une telle conversion qui
garder le silence sur les aveux du
docteur avait fait des aveux, car
positivement les soupçons de Guil-
chasseur étaient affectueuses, quoique
sur dans ses paroles, jamais d'allusion
n frère lui tenait compte de cette
entement tacite ils ne se question-
tre sur leurs espérances ou leurs
voyaient approcher avec un intérêt
r le retour du docteur. Guillaume
Gaëtan, mystérieux, observateur.
sèrent ainsi les premiers temps de
e n'avait pas encore choisi d'occu-
e sur l'épaule, il suivait Gaëtan
essayait de surprendre les chamois
que son frère s'occupait à tendre
nières à marmottes.

cette arme? disait Gaëtan avec un
nd il le voyait revenir toujours le
n, répondait Guillaume; je veux pou-
in.

(A suivre.)

promise. Flamboyant a fait des découvertes en laissant
supposer à ses lecteurs ce qu'il ne dit qu'à demi, pour
ne point se voir citer à la barre qu'il préside. Ces
découvertes, il les met au grand jour. Avec cette mar-
chandise là, sa vertu et sa science ont pu être exal-
tées, et la vertu et la science de son seigneur, égales
aux siennes, sont pour les *Cruches* les attributs divins
de Balthazar.

Dès les premiers moments de l'existence de cette
dété nouvelle, c'est-à-dire dès que l'édit de persé-
cution contre les Impurs fut signé, Balthazar et
Flamboyant ne firent plus qu'un. Le premier dicta
ses lois, le second les fit passer au peuple prosterné
dans l'attente des décrets souverains et abimé dans la
prostration. Nouveau Moïse, Flamboyant fut chargé du
gouvernement et c'est alors qu'il organisa *l'armée du sa-
lut* et le *ministère des cruches*, Il s'acquitta de sa
mission à merveille et il plut à son seigneur qui le
fit son *majordome*. Il a la faveur de posséder les clefs
du temple et un des rares passe-partout du palais.
C'est lui qui présente les hommages de dépendance
et qui met à exécution les décrets inquisitionnels. Les
ministres, *Cruche au beurre*, *Cruche à l'eau* et *Fiole
de vinaigre* ont bien par fois des divergences de vues,
mais Flamboyant, par sa science et sa vertu, a bien-
tôt mis à fin ces petites contradictions qui, du reste,
n'ont trait qu'aux intérêts du dieu et aux lois organiques
du royaume.

Balthazar, Flamboyant, Docteur Bredouille ne
sont pas toujours au temple, rue du Colombier. L'o-
deur de leur sainteté les y étouffe; ils se transportent
facilement sur d'autres scènes, afin que les mortels
puissent aussi aspirer le parfum de tant de vertus.
S'ils parlent au Sénat, c'est pour exprimer leurs scrupu-
les qui ne sauraient venir de la part de *l'excellent
gouvernement*, mais des autorités diocésaines envers
lesquelles ils ont fait une singulière parodie du res-
pect.

Ce chapitre (qui ne traite point de leur vie privée),
est fécond en exploits *des seuls bons catholiques, des
fils soumis de l'Eglise*. Pierre Dussel en possède un
répertoire duquel il se propose de détacher quelques
sujets inédits. Car ils sont de nature à dessiller les
yeux des plus prévenus; et, pour le malheur de Bal-
thazar, de Flamboyant et de Bredouille, ils ne se-
ront pas démentis. Pour ne pas donner prise à l'é-
quivoque, nous raconterons, bien simplement, des faits
qui démontreront que c'est en présence de l'applica-
tion de l'axiome brutal: *Oeil pour œil, dent pour dent*,
que la population a dû se livrer aux excès de l'hypo-
criste la plus extravagante, celle d'adorer un homme
qui, oubliant le respect dû à son caractère, s'est fait
le chef d'un parti qui n'a de racines qu'à l'étranger,
d'un homme qui a traité une population paisible,
mais indépendante, de *population de sauvages et de
brigands*, pour maintenir en place des mercenaires et
des ignorants; qui s'est érigé en autorité spirituelle
et temporelle pour mieux assouvir sa passion de do-
mination.

Pour ne pas encourir la disgrâce, on supporta les
effets de la brutalité, mais on ne se soumit point. Au-
jourd'hui encore, on souffre, mais on ne se rend pas.
On attend des jours sereins. Comme les martyrs de
Sébasté, il s'en trouve parfois un qui demande le bain
chaud des faveurs, mais 39 sur 40 tiennent bon dans
l'étang glacé où Balthazar déchaîne ses furies. Cinq
fois consécutives, il tenta des surprises pour ébranler
cette majorité qui a pour enseigne et drapeau l'aigle
châtelain, cinq fois le verdict populaire est venu affir-
mer que Balthazar ne règnerait point dans le cœur
de la population, qu'il n'aurait pour partisans, bras
droit et bras gauche, que Flamboyant et Bredouille,
pour ministres, des *cruches*, pour adorateurs, des pots,
et pour imitateurs, Morard, Robadey, Thorin, Progin.
Pierre Dussel.

P. S. Comme les Juifs attendent encore le Messie,
de même Flamboyant attend la visite chez Dussel, de
la reine de Saba. Permettez. La reine de Saba est à Cha-
tel-St-Denis depuis nombre d'années. Elle est venue
du Grand Duché de Bade, elle tient sa cour dans un
des bâtiments communaux. On dit même qu'elle est
très complaisante. . . .

*Problème mathématique proposé à la Commission du
Cercle catholique de Châtel-St-Denis, à résoudre
avant la reddition des comptes.*

Actif des vins en cave X le prix de revient : Bu-
vette = Déchets. Combien ?

*Problème géométrique pour ceux qui ignorent que
la soustraction est le corollaire de la division :*

Diviser le carré de la cave en deux parallélogram-
mes inégaux.

Prière à M. T. Tâche de communiquer en style
correct, la solution de ces deux problèmes à *l'Ami du
Peuple*, lequel servira à ses lecteurs qui reçoivent
gratis la trop dévote feuille.

Un curieux intéressé.

Echos du Grand Conseil.

La session du Grand Conseil est assez mouve-
mentée. L'on sait qu'un groupe de députés de la majorité
a présenté une première motion demandant la sup-
pression de la Chancellerie, et, pour en masquer
l'odieuse, une seconde en vue de la réorganisation de
toutes les fonctions administratives. Nos députés ont
discuté vendredi dernier ces deux motions qui ont
été réunies, et ils ont voté la prise en considération.

M. Marmier, à cette occasion, a littéralement éreinté
le Conseil d'Etat, lui disant en terminant qu'il n'avait
pas le courage de ses actes, qu'il obéissait à un pou-
voir occulte, cela à sa honte et à la honte du pays
tout entier.

Le Conseil d'Etat n'a su que répondre. Pendant
six jours il a dévoré sa honte. C'est hier seulement
qu'il est revenu de sa torpeur. Par l'organe de
M. Théaulaz, une espèce d'interpellation, ou plutôt
une capucinade, un mélange de gronderie et d'exhor-
tation à ne pas recommencer a été adressée au député
tout sincère.

M. Marmier a répondu avec son énergie habituelle.
Il a fait voir ce qu'avait d'incongru cette admones-
tation faite après six jours d'étude; il a contesté aux
conseillers d'Etat le droit d'interpeller les députés;
« c'est nous, a-t-il dit, représentants du peuple, qui
avons le droit de vous interpeller, de vous demander
compte de votre conduite, vous êtes nos inférieurs et
je vous conteste toute compétence à m'admonester.

Il a maintenu, répété et développé les appréciations
qu'il a émises à l'endroit du Conseil d'Etat.

Le gouvernement ne peut pas faire rapport pen-
dant cette session sur la motion concernant la sup-
pression de la chancellerie. Les fonctions de M. Bour-
gnecht, titulaire chancelier, étant expirées, le Conseil
d'Etat a proposé à la chambre législative, ou bien de
prolonger les pouvoirs du chancelier jusqu'à la session
de mai ou de novembre, ou bien de le renommer sous
réserve des dispositions de la loi qui supprimerait le
poste.

La minorité a lutté pour la seconde alternative,
mais le mot d'ordre était donné. Les tépelets se sont
levés avec ensemble pour ne pas renommer le chan-
celier.

Trois séances presque complètes ont été consacrées
à cette question, proposée au grand conseil dans un
but économique; c'est ce qui frappe M. le député Ro-
manens qui s'est exprimé de la manière suivante :

« Cette question du chancelier commence à me fa-
tigner.

» Je crois que si le Conseil d'Etat avait mis ici
autant d'empressement que pour l'achat de Drognens,
la chose serait terminée. Nous aurions réalisé pour le
pays une économie de plus d'un millier de francs,
car cette question a occupé le grand conseil pendant
trois séances sans recevoir la moindre solution. »

On discute péniblement la loi sur l'instruction pri-
maire.

GRUYÈRE

Les gardiens de la loi sous le régime tépelet.

La Constitution fribourgeoise s'exprime comme
suit à son article 3 :

*La liberté individuelle est garantie.
Nul ne peut être arrêté que dans les cas prévus par
la loi et selon les formes qu'elle prescrit.*

Or, la Constitution c'est la loi des lois dans un
pays civilisé.

Eh bien, voyez comment le gendarme Carrel,
du poste de Bulle, celui dont nous avons déjà une
fois parlé et qui ne salue pas, applique cette dispo-
sition fondamentale.

Dans la soirée du dimanche, 3 courant, un jeune
garçon boucher de 17 ans stationnait devant le do-
micile de son patron occupé à voir passer le monde,
lorsqu'il est accosté par le susdit gendarme Carrel qui
lui enjoit de le suivre.

L'adolescent prend peur; il se sauve dans la mai-
son; l'alguzil l'y poursuit, l'arrête et le conduit au
château, où il aurait probablement passé la nuit sans
l'intervention de son maître qui vint requérir du
préfet sa mise en liberté immédiate.

Parions que ce gendarme continuera encore, comme
du passé, sa mission de gardien de la loi qu'il a violée
aussi brutalement.

Le jeune homme arrêté n'avait rien fait pour pro-
voquer l'acte du gendarme, et le gendarme n'avait
point de mandat d'arrêt.

Chez les Turcs eux-mêmes, la chose n'en resterait
pas là.

Mais chez nous !...
Tel maître, tel valet!

Bulle, le 15 février 1884.

Il n'est bruit dans notre ville que du coulage qui
aurait été constaté au bureau du receveur d'Etat de
la Gruyère.

Un clerc de bureau serait l'auteur du découvert.
M. le receveur aurait été mis sur la piste des sous-
tractions commises par des reçus en règle délivrés
par l'employé infidèle, qui aurait utilisé cet argent à
se goberger, à voyager et à faire de petits présents à
une sienne maîtresse.

Cet employé est libertard. Naturellement on ne le
poursuivra pas. On condamne de pauvres enfants à
la prison pour un peu de bois mort qu'ils ont à
grand peine ramassé sur la grève ou pour un mau-
vais sapin sec qu'ils ont coupé; mais notre justice
libertarde laisse courir ses voleurs quand elle ne les
protège pas.

On nous envoie de la Basse-Gruyère une corres-
pondance anonyme qui ne manque pas de sel.

Nous prions donc l'auteur de cette correspondance
de bien en vouloir assumer la responsabilité. Alors
nous pourrions la reproduire.

ÉTRANGER

Italie. — La municipalité de Naples a décidé
d'élever une statue en bronze au roi Victor-Emmanuel
sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les frais sont
évalués à 300,000 francs.

Russie. — L'empereur et l'impératrice, s'effor-
cent, en ce moment, de calmer les inquiétudes de la
population, en se rendant au théâtre, et en paraissant
dans les places publiques.

Le parti nihiliste, décimé par les nombreuses
arrestations, agit peu. Il est affaibli par les divisions
intestines; cependant, les numéros de novembre et
de décembre de la *Studentschestva*, organe nihiliste,
viennent de paraître.

— On mande de St-Petersbourg aux journaux
anglais que Soudovski, le neveu du lieutenant-colonel
Soudeikine, qui avait été blessé grièvement lors
de l'assassinat de son oncle, est aujourd'hui complè-
tement rétabli et qu'il aide la police dans la recher-
che des meurtriers, dont on n'a pas encore réussi à
constater l'identité d'une manière précise.

— Une dépêche d'Astrakan annonce qu'aux bords
de la mer Caspienne, le 4 février au soir, une
grande partie de la glace sur laquelle travaillaient
des pêcheurs s'est détachée. La tempête étant
très forte, la glace a été poussée dans la pleine
mer. On est sans nouvelles des 150 pêcheurs em-
portés.

Egypte. — L'armée de Backer Pacha a été com-
plètement battue près de Tokhar par les troupes
du Mahdi qui continue sa marche victorieuse.

Tewfik-Pacha, gouverneur de Sinkat, préférant
mourir que se rendre, a fait enlouer les canons
et sauter les forts lundi matin. Ensuite il a fait une
sortie avec toute la garnison, composée de 600 hom-
mes. Ils ont tous été massacrés. Les insurgés occu-
pent Sinkat.

Le Mahdi menace Tokhar et Kasala et paraît
avoir l'intention de marcher ensuite sur Berber.

On signale en Angleterre des préparatifs très
actifs pour l'expédition en Egypte de troupes et de
munitions.

Amérique. — Les bulletins météorologiques
annoncent encore des pluies abondantes et prévoient
d'ici à une vingtaine de jours une nouvelle crue
du Mississipi entre Cairo et la Nouvelle-Orléans.
A l'exception de cinquante maisons qui résistent
encore, Belpré, sur l'Ohio, a été détruit tout entier
par les eaux.

Le dénûment le plus grand règne partout.

Une réunion des membres du Congrès de l'Ohio,
du Kentucky et de la Virginie occidentale sera con-
voquée à Washington, pour proposer au Congrès le
vote immédiat d'un crédit destiné à secourir les
populations éprouvées par l'inondation.

Bibliographie

Sommaire.

Le numéro 56 du *Monde pittoresque* qui paraît samedi 26
janvier publie : *Une ville morte (Les monuments de Delhi)* par
P. Axer. avec une charmante gravure inédite; *Les cannibales
au temps présent*, par Ph. d'A.; *L'endroit le plus froid de la
terre; Le son dans la nature; L'île mystérieuse*, par J. Verne;
les Dramas de l'Inde, par le docteur Maynard; *Carmen*, par P.
Mérimee; *la Conquête du Canada*, par A. Assolant, et le *Voyage
en Russie*, de V. Tissoit.

15 Centimes le numéro.

Pour la rédaction : C. GILLARD.

**SOCIÉTÉ DES CARABINIERS
à BULLE.**

Dimanche 24 Février,
dès 1 heure de l'après-
midi,

Tir à la Volaille.

**Beaux prix. — Invitation
amicale.**

Bulle, 13 Février 1884.
[750] **LE COMITÉ.**

Fleurie à louer.

La Société de la Fromagerie de Broc
offre à louer la fleurie de l'année
courante des gîtes *Les Plains* et le *La-
tier*, rière Broc. S'adresser à M. le Pré-
sident **Louis Andrey.** [760]

Vente de bois.

Le Lundi du Carnaval, 25 Février
courant, la Commune de Broc vendra
en mises publiques, dès les 9 heures du
matin, à la *Maison de Ville de Broc*
un certain nombre de **moules de
foyard.** [761]

**Extrait balsamique
contre les maux de dents**

Flacon 50 cent.

SEUL DÉPOT [755]

Pharmacie Gavin-Nægele, à Bulle.

On demande

une **apprentie tailleuse.**
S'adresser à Mlle **Marie Weitzel.** [759]

Étalons.



**M. ECOFFEY à
Bulle,** se rendra avec
ses **étalons** et son
âne, à partir du 15 Février courant,
le **lundi,** à **Vuisternens-dev.-Ro-
mont;** le **vendredi,** à **Châtel-St-De-
nis;** le **samedi,** à **Semsaes.** [749]

AVIS.

Le soussigné avise l'honorable public
qu'il vient de s'associer **M. Forster,**
serrurier. Il se recommande toujours
à sa nombreuse clientèle pour tous les
travaux concernant sa partie.
Bulle, le 14 Février 1884.

Victor DALLOZ, serrurier.

Atelier de serrurerie.

**Fabrication d'excellents
fourneaux et potagers.**
[756] **DALLOZ & FORSTER.**

Cigares

RIONDA

de forme élégante, donnant une belle
cendre blanche d'un arôme agréable et
qualité bien sèche, sont vendus considé-
rablement au-dessous du prix de fa-
brique. 25 fr. le mille et 2 fr. le cent
chez **Frédéric CURTI, St-Gall.**
(H 112 3 X) [753]

A louer

une **chambre meublée.** S'adresser
au bureau du journal. [752]

Avis au public.

Pour cause de partage, on vendra, au
dessous du prix de facture, un **grand
nombre d'étoffes en tous gen-
res,** au bout de la promenade à **Bulle,**
tous les jours de marché et foire,
à partir du 21 courant. [754]

A louer

pour le 1^{er} Mars un **petit logement.**
S'adresser à **MULLER, boulanger.**

MAGASIN DE PARFUMERIE

Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE

Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire,
écaille, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Boîtes garnies de Parfumerie pour **Etrennes.**

Choix immense de **Savons** fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de **PARFUMERIE** connues et recom-
mandées. [664]

Plus de cheveux gris par le **BROW'S CAPILLAIRE,** 2 fr. 75 le flacon.

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.
Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez **Aimé Margot,**
coiffeur-parfumeur, maison **Calibyte BARRAS,** en face du **Cheval-Blanc,**
à Bulle. [414]

LE DERMATOLIP du **D^r Wander** (meilleure huile
pour le cuir)
amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et im-
perméable. Très apprécié par les *chasseurs.* Le meilleur enduit (moyen de
graissage) pour les *harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures,*
chez **MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont;**
Ch. Lapp, Fribourg. [484]

Cassée

à l'auberge du Pont
à **CORBIÈRES**

le **Dimanche 24 Février,**

Cordiale réception. [757]

Benoît ESSEYVA.

ÉMIGRATION.

Pour tous les pays d'outre-mers.
Expéditions journalières pour l'Amé-
rique du Nord et du Sud.
S'adresser à **M. ZWILCHEN-
BART** à **Bâle,** agence d'émigration la
plus importante, ou à son représentant
B. DOLDER, à **Rougemont.**

Avis.

Le soussigné prévient l'honorable pu-
blic de Bulle et des environs qu'il vient
de s'établir en cette ville à l'ancienne
chocolaterie, comme **mécanicien-
serrurier.**

Il se charge de tous les travaux con-
cernant son état, tels que **construc-
tions et réparations mécaniques,**
moulins, scieries, battoirs à grain,
**brasserie, fonderie de bronze, ser-
rurerie, fourneaux, potagers, etc.**

Travail prompt et soigné. — Prix
modérés.

Se recommande
[744] **CH. MOREL.**

Bonbon pectoral.

employé avec grand succès contre **Rhume,**
catarrhe et affection de poitrine. — Re-
commandé par des autorités médicales.
— Remplaçant toutes tisanes, dissout
dans du lait ou de l'eau chaude.
Soulagement immédiat.

Prix: 25 cent. la boîte.
Dépôt à **Bulle** chez: **Pierre Michel**
et **Emile Berthoud, confiseur.** [748]

On demande

à louer un appartement pour le 25 Mars
prochain.

S'adresser à **Jules Gremaud,** photo-
graphe. [723]

A VENDRE

4 moules bois sapin sec. [745]
S'adresser au bureau du journal.

A vendre

**2 chars neufs à ressorts et 2 forts
d'ouvrage.** [737]
Gorgon JOLLIET, charron, Bulle.

A LOUER

un appartement de 1^{er} étage, neuf, com-
posé de 3 chambres, cuisine, cave et
galetas. [616]
S'adresser au bureau du journal.

A louer

la **ferme de Ferpicioz.** Conte-
nance environ 100 poses. [684]
S'adresser au notaire **Menoud** à **Bulle**
ou à **Etienne Castella** à **Ferpicioz.**

DENTS.

L'art d'avoir de belles et bon-
nes dents, d'éviter les douleurs,
de bien manger et d'éviter les
maux d'estomac.

Consultations gratuites.
S'adresser à **F. BUGNON, chi-
rurgien-dentiste,** rue de la *Pré-
fecture 211,* à **Fribourg.** [730]

A louer

desuite un **appartement de 3
chambres** au rez-de-chaussée,
pouvant servir de magasin, ainsi qu'un
atelier propre à différentes indus-
tries, cour attenante. [746]
S'adresser au bureau du journal.

LA

Parquetterie de La Tour-de-Trême

demande à acheter des **billes** de
noyer, chêne et foyard.
Paiement comptant.
S'adresser à **M. BINZ,** propriétaire,
au dit lieu. [736]

AVIS

aux fabricants de fromages.

**M. Victor Sallin, 10, bd. Liberté, à
Marseille,** ayant un grand débouché pour
l'exportation des fromages gras, demi-
gras et maigres, se charge de la vente
de ces produits à des conditions très
avantageuses. Paiement moitié compt-
ant à réception; le solde après la vente.
(H 8350 X) [567]

On demande

à acheter des **Actions du Crédit Gru-
érien** et de la **Banque populaire de la
Gruyère.**
S'adresser au bureau du journal qui
indiquera. [717]

A VENDRE

un solide **char** à deux chevaux avec
brancard et branle.
Le bureau du journal indiquera. [583]

EN VENTE

à l'imprimerie de la **GRUYÈRE:**

Carnets de Laiterie,

imprimés sur beau papier, à 20 cent.
l'exemplaire. — Rabais par douzaines.

Étiquettes gommées

pour vins.

Etrennes fribourgeoises pour 1884

Scierie.

On offre à vendre une **Scierie** si-
tuée aux **Granges** près **Bulle.**
S'adresser au bureau du journal.

Imprimerie de la **Gruyère.** Gérant: **Ch. Morel.**



PRIX DE L...
Pour la Suisse...
Pour l'Etrange...
Prix du Nu...
On s'abonne à...
de

La lutt

Ce n'est
vous parler,
Egypte et a
de la lutte p

La pitoyal

de Fribourg
des régimes,
thie fribourg
problèmes d

pas de questi
ou le canton
vent vous e

et qu'ils ven
est pour eux

Nombreus
ront et que
symptômes

sur ce malh
une dont il

border tout
résume tout

que le Frib
sa famille, r

pour l'existe
à l'âge de v

commun des
sans être a

il est vainc
Elles se s

tence, depu
de l'instruc

tenu aisém
quelques ar

tier exploit
tique routi

que la popu
de la vie a
et que la ro
heurter à

FEU
CHASS
Cependant
On était au c
au mont Ce
entière; le p
— Il aura
lui-même; il
ce côté.
— Il ne r
battait de jo
Alors la b
s'abaissa pe